

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE DE L'UNIVERSITE

Jeudi 2 avril 2026 à 12h15 – séance plénière

Présent-e-s

Président : Simon Rowell

Membres : Maïna Aerni, Philip Brunner, Nicolo Carle, Romain Claret, Valérie Défago, Jean-Philippe Dunand, Mehdi Farsi, Marion Fossard, Adrian Holzer, Bruno Kocher, , Noah Matthey, Dimitri Paratte, Dilyana Petrova, Kristina Schulz, Benoît Valley, Sara Wenger Roethlisberger, Nesa Zimmermann

Membres du Rectorat,
(voix consultatives): Evelynne Clerc, Janine Dahinden, Deniz Gyger Gaspoz, Daniel Hunkeler

Excusé-e-s :

Membres : Adrian Bangerter, Saskia Bindschedler, Christophe Leclerc, Maya Flückiger, Charles Ntone King, Nathalie Vuillemin

Procès-verbal : Caroline Gillardin Masci

Ordre du jour

1. Approbations :
 - a) De l'ordre du jour
 - b) Du PV de la séance du 19 février 2026
2. Bienvenue aux nouvelles représentantes de la FLSH
3. Mot du Rectorat
4. Présentation groupe de travail « Ancrage local »
5. Synthèse des rapports thématiques du projet Söderström : groupe de travail pour établir un document final
6. Planification consultation Vision stratégique
7. Délégation pour rencontre du Conseil de l'Université
8. Divers

Procès-verbal

1.Approbations :

a) De l'ordre du jour

Approuvé.

b) Du PV de la séance du 19 février 2026

Approuvé.

2. Bienvenue aux nouvelles représentantes de la FLSH

Le Président de l'Assemblée de l'Université, M. Simon Rowell (SR), annonce la bienvenue aux Professeures Marion Fossard et Nathalie Vuillemin qui commencent leur mandat en tant que représentantes du corps professoral de la FLSH dès ce jour.

3. Mot du Rectorat

La Rectrice, Mme Deniz Gyger Gaspoz prend la parole.

Elle commence par informer l'Assemblée des récentes décisions fédérales concernant les coupes budgétaires. Parmi les 120 millions proposés par la Confédération il y a quelques mois, les Chambres fédérales ont finalement retenu une réduction de 60 millions de francs, dont 30 millions affecteront directement les hautes écoles universitaires. L'impact exact pour l'Université de Neuchâtel n'est pas encore connu, mais il est estimé à environ un million de francs dès 2027.

Face à cette situation, le Rectorat prévoit une séance stratégique de réflexion en avril afin d'identifier des pistes d'économie et de définir une stratégie à court, moyen et long terme. Les doyen-ne-s ont été informé-e-s et invité-e-s à relayer ces enjeux dans leurs Conseils de faculté, à y réfléchir et remonter des propositions au Rectorat. La Rectrice rappelle que les charges principales de notre budget sont les salaires (80%), le 20 % restant est le BSM dont la plus grande part est les loyers des bâtiments universitaires qui sont loués au canton. Nous avons donc très peu de marge de manœuvre sur les BSM.

Un autre élément préoccupant concerne la modification annoncée de la LEHE. Actuellement, la loi prévoit que 20 % des moyens financiers soient attribués aux hautes écoles universitaires. L'ajout du terme « maximum » signifie que ce pourcentage ne sera plus garanti. Chaque année, les autorités disposeront ainsi d'une marge d'interprétation plus large quant au montant effectivement versé, ce qui augmente l'incertitude et réduit la prévisibilité des moyens disponibles.

La Confédération demande aux hautes écoles de compenser les baisses de financement par une augmentation des taxes d'étude à laquelle le Rectorat n'est pas favorable, mais selon la LUNE, il n'est pas compétent pour prendre de décision, cela revient au Conseil d'Etat.

Elle insiste également sur la nécessité de maintenir l'innovation malgré les restrictions, rappelant qu'une université qui cesse de se développer recule. La question de l'attractivité est également abordée. Le financement fédéral dépendant du nombre d'étudiant-e-s, il est essentiel de maintenir un cadre de formation attractif. Toutefois, même une croissance locale peut être relativisée si d'autres universités progressent davantage, puisque le financement global est partagé entre toutes les hautes écoles universitaires. La Rectrice mentionne également des réductions attendues au FNS et à Innosuisse, qui auront des répercussions sur la recherche.

À ce stade, un membre demande la parole pour interpeller le Rectorat sur trois points. Il souhaite d'abord savoir si des coupes cantonales sont également prévues pour l'année prochaine et celle d'après. Il attire ensuite l'attention relatif au calcul des loyers, le Rectorat avait indiqué que la BCN contribuerait à la construction de l'immeuble par un don de quelques millions. Selon lui, la méthode de calcul du loyer dépend largement des fonds propres investis et des dépenses réellement engagées par le bailleur. Il est donc important de veiller à ce que ces fonds ne soient pas pris en compte dans le calcul du prix du loyer du futur bâtiment qui sera une très grande charge.

Enfin, il exprime son mécontentement concernant les « chicanes » administratives faites aux étudiant-e-s mobilisé-e-s contre les coupes budgétaires, estimant que ces démarches vont dans le même sens que les actions menées par les autorités universitaires et les organisations nationales. Il cite notamment l'interdiction d'utiliser le nom de l'université ou des restrictions d'accès à certains espaces collectifs, qu'il juge disproportionnées. La Rectrice répond qu'à sa connaissance, aucune coupe cantonale affectant l'Université n'est prévue pour 2027, même si elle ne dispose pas d'informations officielles récentes et qu'on sait que le canton mène actuellement des analyses pour réduire ses dépenses et augmenter ses recettes dès 2027. Concernant les mobilisations étudiantes,

le Rectorat affirme qu'il est en accord avec le fait de s'opposer dans le respect du cadre légal, afin d'éviter des conséquences négatives pour l'institution qui ne servirait à rien. Le Rectorat insiste sur le fait que les remarques adressées aux étudiant-e-s ne relèvent pas de « chicanes », mais de précautions nécessaires. Le Rectorat de son côté essaie de réfléchir que faire contre ces coupes. Le membre rappelle que, sans nécessiter une clarification exhaustive, le cadre légal garantit la liberté d'association, de réunion et la liberté syndicale, des droits inscrits dans la Constitution. Il souligne qu'une démarche de ce type peut être menée en s'associant à un syndicat ou à un groupe ad hoc, sans passer obligatoirement par la FEN ou l'ACINE. C'est pour cette raison que le membre suit la situation à distance avec l'ACINE, sachant que certain-e-s étudiant-e-s agissent en dehors de ces structures. Selon lui, le Rectorat n'a pas à intervenir dans ce qui se déroule hors de la FEN et de l'ACINE, et l'autorité doit faire preuve de tolérance afin de préserver un espace de liberté utile à toutes et tous.

La Rectrice poursuit avec un autre point et indique que le Rectorat s'est réuni pour travailler sur la Vision stratégique à 10 ans de l'Université et qu'un texte est encore en cours de rédaction. Elle précise que les orientations présentées restent provisoires. Elle explique que l'objectif est de réaffirmer les valeurs fondamentales de l'Université, en plaçant l'humain au centre dans un contexte de transformations rapides. Il s'agit également de rappeler l'importance de l'apprentissage, du développement, apprentissage par essai-erreur, en contraste avec les évolutions liées à l'intelligence artificielle.

La Rectrice présente cinq axes directeurs, conçus non pas comme des thèmes d'instituts particuliers, mais comme des principes structurants :

- S'appuyer sur les valeurs et les forces de l'Université, voir en quoi elle est unique, s'appuyer sur la charte, afin d'ancrer l'institution dans son histoire et son fil rouge.
- Placer l'humain et un environnement en mutation au centre, en rappelant le rôle de l'Université comme espace de dialogue et d'échanges.
- Faire dialoguer les savoirs et les compétences, en soulignant l'importance des échanges, du débat, de la démocratie et de la compréhension mutuelle.
- Cultiver les partenariats à tous les niveaux, s'inscrire dans la continuité des pratiques existantes à l'UniNE et poursuivre les approches inter- et transdisciplinaires.
- Pratiquer une gouvernance agile et saine, considérée comme un élément essentiel du fonctionnement institutionnel.

La Rectrice indique que le Rectorat poursuivra le travail sur ces éléments et qu'un échange a déjà eu lieu avec les doyen-ne-s. Le Rectorat a identifié plusieurs défis, tant pour l'UniNE que pour la société dans les années à venir, et entend se positionner en conséquence. Il veillera à fournir suffisamment d'informations afin que les échanges puissent se tenir au sein des facultés, des différents conseils et des services.

Elle ajoute qu'un groupe de travail « Réflexion Intelligence Artificielle » a été mis en place, présidé par Michaël Voegtli, chef du service académique. Ce groupe transversal réunit des membres des quatre facultés et des services, et travaille sur les enjeux liés à l'IA : intégrité scientifique, éthique, protection des données, compétences numériques, impacts sur l'enseignement, la recherche, les services et la gouvernance. Un rapport intermédiaire est attendu pour septembre 2026 afin de pouvoir intégrer certains éléments dans le plan d'intentions, puis un rapport final pour avril 2027.

La Rectrice informe également du début imminent du chantier, prévu pour le 20 avril, avec une interruption durant les sessions d'examens de juin et août 2026. Elle signale que des nuisances sonores et vibratoires sont possibles.

Enfin, elle annonce la publication prochaine d'une étude d'impact économique commandée par le précédent Rectorat. Réalisée par l'Institut Quantitas de l'École hôtelière de Lausanne, elle démontre que l'Université génère environ 230 millions de retombées pour le canton, dont un bonus net de 30 millions, ainsi qu'une contribution annuelle de 200 millions au PIB cantonal. La Rectrice souligne l'importance de ces résultats pour rappeler le rôle de l'Université comme acteur économique majeur et investissement stratégique pour le canton.

Un membre de la faculté de droit rappelle une question posée concernant le renforcement des partenariats, la collaboration entre instituts et facultés, ainsi que l'éventuelle existence d'initiatives concrètes que le Rectorat envisagerait de soutenir. Il souhaite savoir si des pistes précises existent déjà, afin que les facultés puissent également réfléchir à des propositions. La Rectrice répond que le Rectorat n'a pas, à ce stade, identifié d'actions ou de projets très concrets. L'objectif actuel est d'établir un cadre général fondé sur des principes communs, sans entrer trop tôt dans un niveau de granularité trop précis. Une réflexion sera ensuite menée au sein des différentes facultés, qui pourront faire remonter leurs propres priorités ou projets spécifiques. Elle précise que des échanges ont déjà eu lieu avec les doyen-ne-s, et que d'éventuelles propositions émergeront au fur et à mesure des discussions internes. L'intention du Rectorat est donc, pour l'instant, de rester à un niveau stratégique plutôt que d'identifier des mesures opérationnelles détaillées.

4. Présentation groupe de travail « Ancrage local »

Le groupe fait sa présentation à voir en annexe.

Discussion / débat

SR remercie les auteur-e-s et ouvre le débat dont voici les principaux points résumés :

- La discussion s'ouvre sur une question concernant par exemple la possibilité de créer, sur le site de l'UniNE, une page regroupant différentes initiatives afin d'améliorer leur visibilité externe et de faciliter l'accès aux informations.

Le groupe répond qu'ils sont partis non pas trouver une solution, mais faire l'état des lieux.

Les participant-e-s expriment ensuite un constat partagé : il existe souvent un sentiment de duplication des efforts, car plusieurs projets similaires sont menés sans que les équipes sachent ce qui a déjà été fait ailleurs dans l'institution. Cette situation résulte d'un manque de mémoire collective et d'outils permettant de conserver et transmettre les pratiques.

L'idée d'un espace centralisé rassemblant des expériences, des exemples concrets et des bonnes pratiques est jugée essentielle. Un tel dispositif aiderait à éviter les doublons, à soutenir les personnes qui souhaitent lancer un projet et à faciliter la continuité des actions. Un membre souligne également l'importance de cet outil pour renforcer l'ancrage institutionnel, notamment pour les personnes venant de l'extérieur ou nouvellement impliquées dans des projets transversaux.

- Un membre ouvre la discussion en formulant une remarque préliminaire concernant la manière dont les « acteurs économiques » ont été présentés dans les diapositives. Il souligne que la catégorisation semble trop restrictive. En effet, seules les entreprises et la Chambre du commerce y figurent, alors que d'autres acteurs jouent également un rôle économique

important. Par exemple les syndicats. Il propose soit d'élargir la catégorie existante, soit de concevoir un sixième pôle regroupant de manière plus équilibrée les institutions politiques, les acteurs culturels, les acteurs économiques et la société civile au sens large. Selon lui, cela permettrait de mieux refléter la diversité des partenaires locaux et d'éviter une vision trop conventionnelle ou attendue de l'ancrage institutionnel. Cette réflexion l'amène à rebondir sur la discussion en cours, en particulier sur la question de l'éthique de la recherche et de l'indépendance de l'Université vis-à-vis de ses mandataires. Il rappelle que la recherche mandatée représente un potentiel financier important, mais également un potentiel de pouvoir symbolique. Il illustre son propos en évoquant l'organisation de rencontres professionnelles, par exemple dans le domaine du droit du travail, où le fait de réunir certains acteurs plutôt que d'autres peut influencer subtilement la manière dont les débats sont orientés. Selon lui, ces moments jouent un rôle significatif dans la place que l'Université occupe dans la société et dans la reconnaissance politique dont elle bénéficie. Il estime que la recherche mandatée peut, dans certains cas, mettre à l'épreuve l'indépendance institutionnelle, mais qu'elle constitue également une démonstration de compétence et d'influence qu'il convient de valoriser. Il suggère que cette dimension soit intégrée explicitement dans la vision stratégique, non pas pour encourager une logique commerciale excessive, mais pour reconnaître une activité déjà bien implantée dans plusieurs instituts. Il cite notamment l'IRENE, le SFM, la FSE, la FLSH, CHYN, ainsi que l'archéologie, qui a depuis longtemps l'habitude de réaliser des fouilles pour le compte de collectivités publiques. Selon lui, ces pratiques montrent que la recherche mandatée fait partie de l'identité institutionnelle de l'Université et mérite d'être pensée de manière stratégique. Il formule ensuite une dernière remarque concernant l'accueil des personnes de passage, en particulier celles qui séjournent temporairement à l'Université, comme les visiting scholars, les boursiers ou les doctorant-e-s présents pour une durée limitée. Il souligne que l'ancrage local ne concerne pas uniquement les membres permanents, mais aussi ces personnes qui, même présentes pour quelques mois, doivent pouvoir s'intégrer, trouver leur place et établir des liens. Il rappelle que ce sont souvent ces individus qui, une fois repartis, contribuent au rayonnement international de l'Université en maintenant un lien durable avec elle. Il évoque à ce sujet les activités du Graduate Campus, qui jouent un rôle important dans cette intégration. Il suggère que la vision stratégique prenne en compte cette dimension, notamment en veillant à ce que les contrats prévoient un temps de présence suffisant pour permettre une véritable insertion dans la communauté académique. Selon lui, la connaissance personnelle et physique des collègues est essentielle pour construire un ancrage institutionnel solide.

- Le Rectorat remercie chaleureusement le groupe de travail, en soulignant l'importance d'avoir un inventaire structuré des partenariats de l'Université. Il rappelle que chacun, dans son domaine, collabore déjà avec une grande diversité d'acteurs, mais que ces activités restent souvent dispersées et peu visibles. À plusieurs reprises, des tentatives d'inventaire ont été menées, sans qu'un dispositif stable ne soit mis en place. Le Rectorat estime donc nécessaire de réfléchir à une manière de rendre ces collaborations plus visibles et de stabiliser un processus permettant de les documenter durablement. Il insiste sur la valeur du travail réalisé, qu'il qualifie d'extrêmement précieux, et rappelle que l'un des axes de la vision stratégique concerne précisément le développement de partenariats à tous les niveaux. L'Université mène déjà de nombreuses actions dans ce domaine, mais celles-ci sont souvent méconnues, y compris en interne. Il s'agit donc de trouver un moyen de rassembler ces informations, de les rendre accessibles et de mieux articuler la perspective interne avec la visibilité externe. Le Rectorat souligne également l'importance des synergies entre les

différents secteurs, notamment entre la recherche, l'enseignement et les collaborations externes. Il remercie à nouveau le groupe de travail pour la qualité de son apport, en rappelant que la diversité des unités et des activités constitue l'une des forces de l'Université.

- Un membre du groupe explique que ses réflexions ne portaient pas uniquement sur la question de la visibilité, même si celle-ci en faisait partie. L'objectif était également de comprendre pourquoi certaines collaborations fonctionnent durablement alors que d'autres s'interrompent rapidement. Le membre souligne qu'il existe des exemples de partenariats prometteurs qui n'ont duré qu'un an ou deux, comme celui avec la Chambre du commerce, avant de disparaître sans que l'on sache vraiment pourquoi. À l'inverse, certaines initiatives ont très bien fonctionné, comme la mise en place de contenu pour les professeurs du lycée. Le groupe souhaitait donc identifier les éléments qui favorisent la réussite d'un partenariat, afin de pouvoir les reproduire dans d'autres contextes ou d'autres facultés. Cette réflexion l'a conduit à s'interroger sur la nécessité de conserver une mémoire collective des projets. Il souligne que, trop souvent, les initiatives disparaissent avec les personnes qui les ont portées : les contacts, les adresses, les partenaires et même les idées s'effacent lorsque les responsables quittent leur poste. Il estime que les services centraux pourraient jouer un rôle dans la conservation de cette mémoire, non pas pour reprendre toutes les responsabilités, mais pour garantir que les informations essentielles ne se perdent pas. Il s'agirait de préserver les traces des projets, de comprendre ce qui a fonctionné ou non, et de permettre ainsi une continuité au-delà des individus. Il conclut en indiquant que les exemples concrets étudiés au cours de leurs travaux ont été particulièrement utiles pour réfléchir à ces enjeux. Il insiste sur l'importance de comprendre les conditions de réussite des collaborations et de mettre en place des mécanismes permettant de conserver et transmettre ces connaissances au sein de l'institution.

5.Synthèse des rapports thématiques du projet Söderström : groupe de travail pour établir un document final

SR introduit le point consacré à la synthèse des rapports thématiques du projet Söderström, rappelant que l'initiative avait été lancée en 2023. L'objectif initial était que les groupes de travail se réunissent autour de leurs thématiques respectives et qu'un document unique de synthèse soit finalement produit, destiné au Rectorat ainsi qu'à l'ensemble de la communauté universitaire.

Il indique que, compte tenu des changements de composition de l'Assemblée, les groupes de travail devront être partiellement reconstitués. Il prévoit de s'en charger après ses vacances. Il invite les trois groupes à soumettre leur document final, si cela n'a pas encore été fait au plus tard dans les 6 semaines. Lors de la prochaine séance, un petit groupe de travail sera constitué pour élaborer la synthèse générale, qui devrait ensuite être validée par l'Assemblée.

SR précise qu'il ne s'agit pas de réécrire entièrement les documents, mais simplement de vérifier, ajuster ou compléter ce qui a déjà été produit. Il insiste sur le fait que le travail accompli jusqu'ici constitue une base solide et qu'il n'est pas question de recommencer depuis le début.

Le Rectorat confirme avoir utilisé une partie des documents déjà transmis dans le cadre de l'élaboration de la vision stratégique. Une inquiétude est exprimée quant au risque que le rapport final soit ensuite oublié ou rangé dans un tiroir. SR reconnaît cette préoccupation et rappelle que le rapport final devra être discuté en plénum, ce qui permettra d'identifier des pistes de travail à poursuivre au-delà du projet initial. Il encourage les membres à s'appropriier les thèmes qui les intéressent et à proposer des suites concrètes.

Il rappelle également que les travaux de l'Assemblée ne doivent pas être confondus avec la vision stratégique formelle de l'Université, qui relève du Rectorat. Les réflexions menées dans le cadre du

projet Söderström constituent toutefois une base importante, destinée à nourrir la réflexion institutionnelle de manière plus large et durable.

6. Planification consultation Vision stratégique

SR rappelle que les travaux de rédaction ont déjà commencé et qu'une première version de la vision stratégique doit être adoptée par le Rectorat le 11 mai 2026. Cette version sera ensuite transmise à l'Assemblée de l'Université et au Conseil de l'Université vraisemblablement le 11 ou 12 mai, au plus tard le 18 mai. La consultation formelle de l'Assemblée aura lieu le 28 mai.

Pour préparer cette étape, SR propose de constituer un groupe de travail chargé d'examiner le document dès sa réception. Selon le PV précédent, ce groupe sera composé de Saskia Bindschedler, Nicolo Carle, Dimitri Paratte et Simon Rowell. Dilyana Petrova participera en cas de besoin. Leur tâche serait de produire un court rapport de réflexion qui accompagnera l'envoi du document à l'Assemblée le 18 mai, afin que les membres disposent d'une dizaine de jours pour y réfléchir. Lors de la séance plénière du 28 mai, l'Assemblée affinera une première prise de position, qui sera ensuite soumise à adoption par voie de circulation entre le 2 et le 4 juin, avant d'être transmise au Rectorat le 5 juin.

7. Délégation pour rencontre du Conseil de l'Université

Un courriel a été envoyé à Mme Barthoulot il y a environ une semaine, mais aucune réponse n'a encore été reçue. La date de la rencontre reste donc inconnue, même si l'objectif serait de l'organiser durant le printemps, idéalement avant la session d'examens. Cette rencontre vise à permettre à une délégation de l'Assemblée de discuter avec une délégation du Conseil des dossiers sur lesquels une collaboration est possible, notamment dans le contexte du renouvellement du Conseil et du Rectorat. Il s'agit également de mieux se connaître et d'éviter que des divergences puissent persister faute de dialogue. Quelques membres se déclarent disponibles pour participer. La composition de la délégation devrait, dans la mesure du possible, représenter les différents corps. Les membres sont invités à réfléchir à leur participation. Une relance sera envoyée au Conseil de l'Université et, dès réception d'une proposition de date, celle-ci sera transmise à l'Assemblée afin que les personnes intéressées puissent se manifester.

8. Divers

SR signale des remarques reçues concernant certaines formations proposées par la Commission de prévention et de gestion des conflits. Si le travail de la commission est salué, le choix de certain-e-s intervenant-e-s suscite des interrogations, notamment parce que l'Université dispose de compétences internes sur plusieurs des thématiques abordées. Il est également relevé que certain-e-s intervenant-e-s affichent des affiliations pouvant paraître ésotériques.

D'autres interventions soulignent que les formations suivies ont été jugées intéressantes avec des outils utiles. Un autre soulève qu'il serait intéressant de proposer des contenus plus concrets et davantage liés aux réalités professionnelles, notamment en matière d'organisation du travail, de santé au travail ou de respect du temps de travail des doctorant-e-s. L'idée est exprimée qu'une approche centrée uniquement sur le coaching ne suffit pas à répondre aux problèmes structurels rencontrés.

La séance est levée à 13h32.

Rapport du groupe de travail « Ancrage local »

À l'attention des membres de l'Assemblée de l'Université et du nouveau Rectorat de l'Université de Neuchâtel

Préambule : Organisation du travail

Le groupe de travail « Ancrage local » a été constitué dans le cadre de la réflexion menée par l'Assemblée de l'Université sur l'avenir de l'Université de Neuchâtel (UniNE). Notre groupe avait pour mandat d'examiner la question suivante : **Comment renforcer les liens entre l'Université de Neuchâtel et les acteurs économiques, culturels, politiques et institutionnels de son territoire ?**

Nous avons tenu trois séances :

- Séance 1 – Brainstorming : inventaire des initiatives existantes, définition des enjeux, identification des parties prenantes et premiers constats
- Séance 2 – Analyse d'exemples et « best practices » : discussion d'exemples concrets, identification de ce qui fonctionne, de ce qui fonctionne moins bien, et formulation des premières pistes d'action.
- Séance 3 – Structuration des propositions : mise en place du plan du présent rapport, clarification des priorités pour la présentation orale, définition de notre vision.

1. Cadre conceptuel : Définir l'ancrage local

Nos discussions ont montré que l'ancrage local ne renvoie pas à une notion unique ni à une échelle géographique fixe : il dépend des actrices et acteurs, des missions universitaires et du type d'activités considérées.

1.1. Dimension géographique

Nous avons retenu que le « local » pour l'UniNE renvoie principalement à : la Ville de Neuchâtel, le Canton de Neuchâtel, l'Arc jurassien (en incluant notamment les lycées et institutions limitrophes hors canton lorsque pertinent). Ce champ géographique reste néanmoins souple : pour les étudiant-e-s par exemple, « local » peut signifier uniquement la ville, tandis que pour les relations économiques ou politiques, l'échelle régionale s'impose.

1.2. Les actrices et acteurs concerné-e-s

Nous avons identifié quatre groupes principaux :

- Les étudiant-e-s ;
- Les acteurs économiques et industriels (p.ex. Service de l'Economie du canton de Neuchâtel - NECO, entreprises locales, associations professionnelles, chambres de commerce) ;
- Les acteurs politiques et institutionnels (p.ex. NECO, Service de l'enseignement post-obligatoire, députés et commissions parlementaires) ;
- Les acteurs culturels ;
- La cité et le grand public.

2. Exemples de « best practices » et éléments à consolider

Nos discussions ont permis d'identifier plusieurs initiatives existantes, certaines déjà très efficaces, d'autres fonctionnelles mais nécessitant à notre avis un soutien institutionnel plus fort, et d'autres encore à développer.

2.1. Initiatives en place (quelques exemples)

- Les cafés scientifiques, qui représente une activité régulière bien identifiée par le public avec une forte valeur de médiation scientifique et de lien avec la société.

- La formation continue pour les enseignant-e-s, permettant la création d'un lien direct entre l'UniNE et les acteurs éducatifs du canton, ou plus largement de Suisse romande, via également une collaboration avec le Service de l'enseignement post-obligatoire. Les pratiques sont multiples et hétérogènes dans les facultés. La FD organise par exemple depuis plusieurs années une journée de formation à l'attention des enseignant-e-s des lycées de toute la Suisse francophone. Un ouvrage comprenant des cas pratiques avec solutions sont remis aux participant-e-s. La FLSH de son côté a récemment organisé une journée de formation à l'attention des enseignant-e-s dans les lycées du canton (et limitrophe).
- Le [challenge Innocité](#), qui voit sa sixième édition en 2026 représente une initiative à haute valeur en termes d'innovation et de liens avec le monde économique. La coordination actuelle est presque réalisée bénévolement. Un meilleur soutien institutionnel permettrait d'en exploiter tout le potentiel car le potentiel d'ancrage local et régional est immense.
- Le programme de vulgarisation scientifique les « [Microbes vont à l'école](#) » basé sur le concept d'apprentissage-service. Ce programme met en lien des actrices et acteurs de l'UniNE (étudiant-e-s du BSc en biologie et du MSc en communication d'intérêt général, chercheuses et chercheurs) et le grand public (ici les écoliers et écolières), ainsi que les acteurs éducatifs du canton et le Service de l'enseignement obligatoire. Il a donc un impact réel sur la visibilité de l'institution à l'échelle régionale.
- Mise en relation industrie - étudiant-e-s, afin de répondre à un besoin identifié d'offres de stages pour les étudiant-e-s de plusieurs facultés. A notre avis, il existe un potentiel pour une coopération renforcée avec le Service de l'économie du Canton de Neuchâtel (NECO). En effet, des liens existent entre le NECO et des membres de l'UniNE via des réseaux personnels mais cela repose de nouveau sur des initiatives individuelles. Un soutien institutionnel via la création de liens directs avec le service de l'économie (acteurs identifiables de part et d'autre) et les partenaires de l'économie aurait une utilité pour l'institution avec également un impact énorme en termes de visibilité de l'institution à l'échelle locale.

Par ailleurs, le Canton de Neuchâtel est conscient de l'importance de fidéliser les étudiants présents sur son territoire. Un étudiant qui trouve un stage dans une entreprise locale peut ensuite se voir proposer un poste et être amené à s'installer durablement dans le canton. Renforcer les liens entre l'université, le NECO et les acteurs économiques pourrait ainsi favoriser ces opportunités et contribuer à l'ancrage des diplômés dans la région.

- La nuit des carrières partage le même but de mise en relation étudiant-e-s / employeurs, mais le manque de communication à l'interne quant à cet événement en limite largement sa portée.
- Les différents CAS et formations continues offerts par l'Unine. Bien que ces programmes soient généralement auto-financés, ils contribuent néanmoins au rayonnement institutionnel et créent des liens directs avec des acteurs externes, notamment politiques. Leur rôle dans l'ancrage local mériterait d'être mieux valorisé au sein de l'université.
- Des rencontres extra muros entre les étudiant-e-s et le monde politique. A titre d'exemple, chaque année, les étudiant-e-s de la faculté de droit de première et de deuxième années ont l'occasion de collaborer avec les cheffes et les chefs de groupe des partis politiques du canton lors d'exercices qui se tiennent dans la salle du Grand Conseil.

A notre avis, ces exemples sont des initiatives efficaces, qui bien qu'elles fonctionnent, mériteraient d'être mieux soutenues institutionnellement puisqu'elles sont souvent le fruit d'initiatives personnelles de membres de notre communauté. Par soutien institutionnel, nous

entendons un soutien des services centraux en termes de communication autour des programmes, de mise en relation des actrices et acteurs à l'interne et mise à disposition de moyens pour la coordination de ces programmes. En effet, ces exemples ont à notre sens un impact direct sur la visibilité académique régionale.

2.2 Initiatives qui pourraient exister

Dans cette section, nous suggérons des initiatives qui permettraient de valoriser ce qui existe déjà à l'UniNE afin d'améliorer la compréhension à l'externe du rôle de l'UniNE voir d'encourager des relations spontanées avec de nouveaux partenaires.

- Une initiative qui manque largement à l'UniNE en comparaison des autres institutions en Suisse romande sont des « Journée portes ouvertes ». En effet, les dernières portes-ouvertes remontent à 2016. Ce genre d'événement a une importance majeure pour le grand public et le monde politique à l'échelle régionale mais potentiellement aussi au-delà si on compare aux journées portes-ouvertes dans d'autres institutions qui attirent une part de public non-négligeables d'autres cantons.
- Inviter des membres du monde politique local (p.ex. députés, membres de commissions) à venir découvrir le quotidien de différent-e-s actrices et acteurs de l'institution, que cela soit des membres du CProf, du CI ou du PATB. Ce type d'initiative permettrait de présenter les différentes composantes de l'université de manière vivante et accessible et pourrait permettre de renforcer les liens de l'académie avec le monde politique. Ce dernier influençant assez directement l'enveloppe budgétaire de l'UniNE, il nous semble pertinent de visibiliser les différentes facettes du monde universitaire à leur intention.

3. Vision : éléments souhaitables et recommandations

Nos discussions ont mis en évidence trois enjeux majeurs en lien avec les initiatives décrites au §2 et qui participent à l'ancrage local :

- Une communication à l'interne qui pourrait être stimulée : les initiatives existent, mais sont dispersées, peu connues et peu valorisées au sein de la communauté.
- Les silos entre facultés, instituts, services : il est souvent difficile pour les membres de la communauté de savoir « qui fait quoi » ou « à qui s'adresser ».
- Un manque de soutien institutionnel structuré : de nombreuses activités d'ancrage reposent sur des initiatives individuelles pas forcément reconnues dans les charges de travail.

Les cinq éléments de vision qui suivent visent à proposer des éléments pour répondre aux constats identifiés, à valoriser les initiatives existantes et à favoriser la création de nouvelles synergies.

3.1. Instaurer une communication interne structurée et accessible, via une entité liée au BPP qui serait dédiée au rayonnement local.

- Mode de communication *bottom-up*, permettant aux facultés, instituts, laboratoires et individus de faire remonter leurs initiatives à une entité dédiée au rayonnement local.
- Mise en place d'un inventaire centralisé des projets d'ancrage local, sous la supervision du BPP.
- Partage régulier de best practices, permettant de sortir des silos et inspirer la communauté.

3.2. Soutenir ce qui existe déjà via des soutiens concrets.

- Plusieurs initiatives fonctionnent mais manquent de soutien institutionnel pour permettre leur maintien.

- Reconnaissance et soutien du travail de coordination.
- Valorisation du travail déjà accompli via un soutien institutionnel (sites web, communication externe, rapports) de ce qui existe déjà, tels que Innocité, projets de liaison avec les écoles, CAS, etc.

3.3. Stimuler les initiatives participant à l'ancrage local.

- Création d'un budget spécifique destiné à la promotion de l'ancrage local, fonctionnant sur le modèle des Projets Pédagogiques Innovants (PPI) et incluant un appel à projets annuel.
- Encourager les initiatives reliant enseignement et territoire, comme la formation continue des enseignant-e-s.

3.4. Renforcer les liens avec les partenaires institutionnels, culturels et économiques

- Formaliser un lien institutionnel avec le Service de l'économie (NECO), idéalement via le Vice-rectorat partenariat, afin de soutenir les stages, collaborations et projets communs.
- Consolider et visibiliser les liens avec les institutions culturelles et scientifiques cantonales (musées, JBN, hôpitaux, etc.).

3.5. Développer de nouvelles formes de visibilité afin d'incarner le rôle de l'UniNE dans son territoire et d'en montrer la diversité.

- Organiser des portes ouvertes, avec une cyclicité à définir, à l'attention du grand public et du monde politique et économique.
- Inviter régulièrement les députés et membres de commissions parlementaires à découvrir les activités de l'université.

Conclusion

Notre groupe a identifié une riche diversité d'initiatives existantes au sein de l'Université de Neuchâtel ainsi qu'un fort potentiel de consolidation.

L'enjeu principal pour renforcer l'ancrage local de l'Université ne réside pas dans la création d'un grand nombre de nouvelles initiatives, mais dans la mise en valeur et le soutien concret (coordination, structuration, promotion) des actions déjà menées, et dans la création des synergies.

À travers une meilleure communication interne, la reconnaissance institutionnelle des initiatives, la création d'un cadre de soutien et l'ouverture renforcée vers les partenaires externes, l'UniNE peut pleinement affirmer son rôle dans l'Arc jurassien et au-delà.

Par ailleurs, l'AU aurait toute sa place dans l'amélioration de la communication entre les facultés et divers corps qui constituent notre université. L'exercice qui a mené aux réflexions développées dans le présent rapport a été jugé enrichissant et inspirant, et a été pleinement apprécié dans sa transversalité.

Neuchâtel, le 9 mars 2026

Les membres du groupe de travail ayant participé aux travaux (par ordre alphabétique) : Saskia Bindschedler, Philip Brunner, Nicolo Carle, Jean-Philippe Dunand, Kristina Schulz et Sara Wenger Röthlisberger